



HAL
open science

Sol en héritage : terre de Lezoux et limons de Clermont-Ferrand

Pierre Janin

► **To cite this version:**

Pierre Janin. Sol en héritage : terre de Lezoux et limons de Clermont-Ferrand. Georges-Henry Laffont; David Robin. Partager les sols. Milieux ressources et mémoires en question, 10, Presses Universitaires de Saint-Etienne, pp.80-93, 2024, Espace Rural & Projet Spatial (ERPS), 978-2-86272-788-2. <hal-05404478>

HAL Id: hal-05404478

<https://hal.science/hal-05404478v1>

Submitted on 8 Dec 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Sol en héritage : terre de Lezoux et limons de Clermont-Ferrand



par Pierre JANIN

A Étude de revitalisation du centre-bourg Lezoux : relevé du sol sableux, matérialité.

Le sol aujourd'hui

La question posée est celle du sol en héritage, le sol dont on hérite, le sol que l'on va transmettre. Cette question est importante car force est de constater que, d'une part, le sol dont on hérite a été appauvri, exploité, exploré, épuisé par des actions chimiques qui ont pu casser ses cycles. Que, d'autre part, le sol a été consommé et délaissé, non valorisé du point de vue de ses qualités potentielles et des habitabilités qu'il peut offrir. En somme, il a été peu soigné depuis l'ère moderne, moins regardé, et considéré avant tout comme une étendue, comme un support des espaces bâtis rationalisés et pour ses vertus productives immédiates.

Les tendances actuelles, où de manière massive le sol se couvre de panneaux rigides pour capter l'énergie du ciel, en imaginant des activités agricoles prétextes sous leurs pieds de métal, montrent que le sol que nous allons laisser sera encore moins considéré et donc, transmissible. Ce sol est flanqué de matériaux dont nous ne saurons certainement pas vraiment quoi faire, comme l'amiante qui a envahi les territoires ruraux depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, parce qu'il s'agissait alors d'une solution économique évidente qui ne pouvait être mise en doute. Le seul coût de retrait de l'amiante montre qu'il s'agissait en fait de solutions globales très coûteuses, ayant conduit à la production de bâti qu'on a du mal à transmettre aujourd'hui.

J'écoutais, il y a peu, un agent d'une direction départementale des Territoires (DDT), sur le terrain, nous dire que la mise en place de panneaux solaires en plein champ était irréversible, qu'elle permettait de transformer les apports solaires en énergie, de pallier la consommation de pétrole qui équivalait chaque seconde à je ne sais plus combien de tonnes. Nous discutons de cela face à un paysage agricole dynamique, soumis à une implantation prochaine de champs solaires. Et je me disais, tout simplement, que les arbres et les végétaux jouaient déjà cette fonction de production d'énergie, captaient l'énergie solaire pour la redistribuer dans le sol par la photosynthèse, afin qu'elle devienne ensuite une énergie transformable, en s'inscrivant dans des cycles qui peuvent se répéter et, surtout, qui ne sont pas irréversibles et présentent des intérêts et des bénéfices pluriels. Collectivement, nous ne savons pas vraiment regarder les solutions que nous avons sous les yeux, ni les optimiser, et que nous préférons toujours des dispositifs techniques qui nous semblent plus efficaces.

Le sol moderne

Notre action sur les sols est donc à envisager avec urgence aujourd'hui et, pour cela, il convient de nous interroger sur les sols dont nous héritons, sur la manière et la façon dont nous pouvons travailler avec eux et, surtout, de penser à la qualité des sols que nous allons transmettre et laisser en héritage.

Le sol est un socle sur lequel nous vivons, nous bâtissons, qui nous porte et que nous formons, pour générer des paysages à l'image de nos sociétés. Considérer le sol, c'est aussi admettre que sans l'homme, il se porte bien, voire mieux, qu'il n'a pas besoin de l'activité humaine et qu'il compose des écosystèmes autonomes, diversifiés et riches. Travailler avec le sol, c'est donc reconnaître que nous pouvons faire mieux avec lui, être bien plus respectueux et concilier l'installation humaine tout en préservant, voire en enrichissant, les caractéristiques de ce qui est là. Considérer le sol, c'est aussi nous rendre compte que la pensée du projet ne concerne pas que les constructions nouvelles et les extensions urbaines, mais que les enjeux sont ceux de la réhabilitation, de la restauration, de la requalification, pour faire revivre les sols, en imaginant à tous les niveaux des pratiques nouvelles.

Nos sociétés modernes se sont affranchies des sols et les ont déconsidérés. Ces sols morts ou oubliés, ce ne sont pas que les sols artificialisés ou sur lesquels nous avons construit, ce sont aussi les sols agricoles saturés, gavés de produits phytosanitaires, qui ne savent plus générer d'écosystèmes par eux-mêmes, ce sont des sols étouffés sous des couches d'enrobés ou des amas de béton lourds.

Travailler avec le sol, c'est porter, dans le cadre du projet, un regard et une approche pluridisciplinaire, avec une capacité à reconnaître la nature des sols, leur histoire, leurs potentiels, pour imaginer des espaces habités vivants à tous points de vue, avec un sol socle riche qui puisse être vivifié et se vivifier.

Pour tenter en toute humilité d'esquisser un rapport nouveau avec le sol dans la discipline du projet, je propose de présenter deux exemples, une première étude urbaine menée pour la ville de Lezoux, avec l'atelier du Rouget, un deuxième cas de figure – en cours de réalisation –, le plan de paysage de Clermont Sud, mené avec Caroline GIORGETTI de Sites et Paysages.

La terre de Lezoux

Le sol historique

Le site d'implantation de Lezoux est riche d'histoire. À l'Antiquité, il s'agissait de l'un des grands centres de l'Empire romain de production de terre cuite, avec un sol spécifique adapté à la fabrication de poteries, et une proximité de l'Allier qui permettait leur diffusion par voie navigable.

La ville est bâtie sur un coteau, orienté plein ouest et avec une vue sur la silhouette suggestive des volcans d'Auvergne. Cette position, associée à un centre médiéval d'importance, laissait imaginer que la ville s'était construite sur un roc solide. L'analyse élargie du contexte, du sous-sol et de sa formation, a permis de comprendre que cette ville est, à l'inverse, posée sur une grande dune sableuse, comptant des écosystèmes spécifiques, située à la confluence de la Dore et de l'Allier. Au nord de la commune, un site naturel développe un écosystème propre sur les sables de Lezoux, ainsi dénommés, ce que les habitants avaient oublié.

Percevoir les reliefs et les grands mouvements géographiques structurants, non pas comme un ensemble de blocs rocheux et de limons, mais comme une grande traînée de sable généreuse qui a encombré les confluences, et sur laquelle la ville s'est bâtie, prenant potentiellement appui sur un sol spécifique, a enclenché une vision belle et ouverte, qui a inauguré pour la commune une nouvelle perception de son histoire et de son socle.

Le sol antique

Lezoux s'était en fait installé ici et avait pris son importance parce qu'il s'agissait d'un sol avec un potentiel spécifique, mais surtout un sol facile à creuser pour puiser de manière éparsée des ressources adaptées à la poterie. Ainsi, la ville à l'époque romaine s'était étendue sur l'ensemble du coteau dunaire, avec des potiers puisant sur une superficie importante une terre en sous-sol qu'ils utilisaient comme matériau.

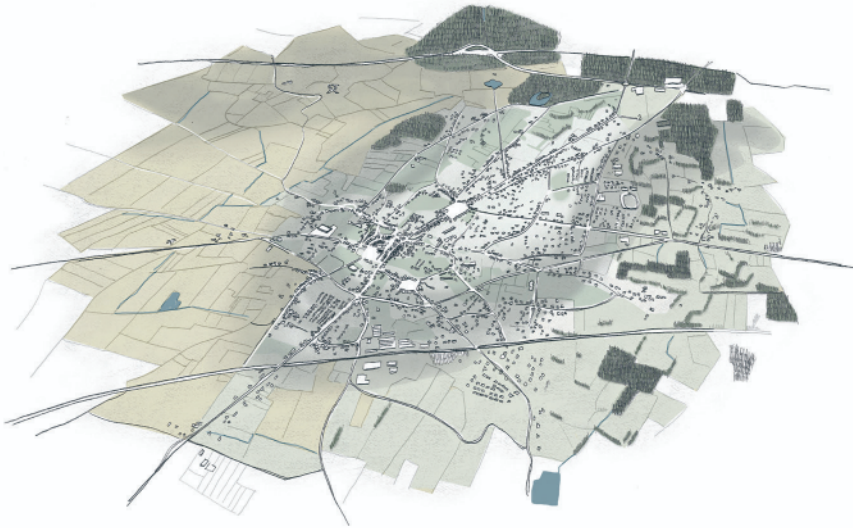
L'analyse des sols nous a aussi montré qu'aux abords de cette grande dune se trouvaient à l'est des sols plus argileux, supports d'activités agricoles d'élevage, avec un bocage frais relativement développé et des arbres et strates arbustives qui enrichissaient le cycle de l'eau. Côté ouest, des sols limoneux constituaient l'une des extrémités de la plaine de Limagne, avec des terres riches du point de vue agronomique.

B

L'analyse historique des implantations humaines que nous avons pu cartographier, grâce aux riches recherches archéologiques menées sur ce site d'envergure, a permis d'observer cette relation des implantations humaines avec le sol. Ce n'est que sur la grande dune sablonneuse, du fait de l'activité potière, que des populations antiques se sont installées et étendues ici, sur un périmètre large. Jusqu'au Moyen Âge, le noyau urbain s'est resserré et s'est restreint et protégé face aux risques et attaques de peuples « barbares ». La densité a ainsi été une réponse ajustée au contexte et aux besoins et les sols ressources pour les potiers antiques ont été laissés libres.

L'expansion industrielle a tout de même créé des faubourgs tentaculaires, où une relation équilibrée s'est alors construite entre le réseau viaire et les espaces de pleine terre cultivés en arrière des rues habitées. Puis l'expansion urbaine de la deuxième moitié du ^{xx}e siècle a de nouveau entraîné l'extension des constructions sur une grande partie du territoire communal. Ce que nous avons observé en superposant les cartes, c'est que ces nouvelles étendues correspondaient presque exactement à l'emprise des activités romaines, et qu'elles n'étaient pas encore trop allées grignoter l'espace agricole avec un potentiel agronomique fort.

Hormis l'étendue antique reconnue, il s'agit là d'un mouvement d'expansion et de rétrécissement connu, commun à de nombreux ensembles urbains. À Lezoux, la différence tient au fait qu'il y a eu cet héritage romain et cette étendue urbaine qui, à un moment donné, ont coexisté. Ce qui nous a incités à penser les choses différemment ou, en tout cas, à montrer à la commune que leur héritage était différent des autres, et qu'elle pouvait en faire quelque chose pour engager une nouvelle relation avec le sol, en acceptant ces expansions et ces mouvements urbains comme un état de fait historique fluctuant et dynamique, et fruit d'une nouvelle image et d'une recomposition de la ville.



Le sol support de projet

Nous avons donc montré deux images, l'étendue romaine initiale comparée à celle actuelle, permettant de dire que, finalement, la ville ne pouvait plus se développer au-delà, qu'elle avait reconquis les sols qu'elle avait déjà occupés au cours de son histoire.

La perception obtenue grâce à cette approche permettait de comprendre la ville comme un territoire complet, abouti, sur lequel il fallait à présent travailler dans une enceinte précise et définie, sur un sol donné. Loin de légitimer pleinement la validité des extensions urbaines avec ce qu'elles avaient entraîné comme consommation de foncier, l'enjeu était plutôt de les admettre comme un territoire de projet, avec un enjeu de requalification des sols. Nous avons alors montré une autre référence historique : la « tentacule » du XIX^e siècle, où le réseau viaire et les espaces jardinés se complétaient dans un dessin équilibré, et le sol socle sablonneux avait permis la création d'un écosystème spécifique.

À l'appui de cette référence historique, nous avons ainsi proposé comme idée-force du plan-guide de retourner la vision du projet, en activant la requalification urbaine non pas depuis les espaces aménagés, viabilisés, mais depuis les espaces agricoles, les prés et prairies résiduelles, qui, mis bout à bout, en imaginant des desserments en certains points, pouvaient régénérer des continuités et des connexions entre les différents espaces habités de la commune.

La forme tentaculaire des faubourgs du XIX^e siècle apparaissait alors comme renouvelée et élargie, à une échelle plus ample, se confrontant ainsi à l'ensemble du territoire communal et recomposant une nouvelle cohérence compréhensible. Les espaces naturels et agricoles redevenaient importants, et des utilités nouvelles pouvaient être imaginées sur ces espaces. Pour servir de support aux mobilités actives pour rejoindre le centre-bourg, pour articuler espace habité et espace agricole. Les maisons ne tournaient ainsi plus le dos aux prés, mais les espaces naturels faisaient partie intégrante du paysage urbain et de sa morphologie.



Le sol agricole et naturel n'était alors plus considéré comme un espace à l'arrière de l'urbanisation mais comme un espace vivant de premier plan, offrant un bénéfice notable pour habiter avec qualité un territoire périurbain, ainsi qualifié pour ces atouts potentiels de naturalité. Ce premier pas pouvait ensuite enclencher une réhabilitation des espaces imperméabilisés, en s'appuyant justement, pour la revégétalisation et la gestion de l'eau, sur les écosystèmes proches, en prenant donc référence sur le milieu spécifique des dunes de Lezoux.

Un pépiniériste était présent sur la commune, et l'idée a été émise qu'il puise son inspiration dans la végétation des milieux naturels propres à la commune et à son environnement pour gérer et qualifier les espaces d'agrément du périurbain et pour former une qualité végétale nouvelle et locale pour les espaces urbains, les jardins, les places et rues. Cela en prenant appui sur les strates végétales présentes sur site, adaptées au sol existant qui pouvait donc être reconsidéré comme un matériau présent et vivant, à respecter et avec lequel composer.





Le sol et sa nature initiant un projet commun renouvelé

Cette étude a pour nous été importante, car elle a permis de montrer à la commune que l'enjeu n'est pas tant la consommation de sol, mais plutôt la définition d'une aire urbaine qui peut admettre des fonctions plurielles combinées, urbaines, naturelles et agricoles. Ces étendues analysées ont été présentées comme un état de fait, l'enjeu n'était pas de notre point de vue de condamner les actions passées mais d'énoncer des pistes de projets visant à la requalification du territoire, à l'ancrage nouveau des populations habitantes dans leur milieu.

Pour la commune, le fait de sentir qu'elle pouvait être dans une position de totale recomposition de son territoire, en considérant ses atouts et spécificités naturels et agricoles comme un patrimoine vivant, a été un déclic positif qui, de fait, a permis d'accepter et d'encourager la limitation des espaces à bâtir.

La considération collective d'un sol riche en héritage, d'un patrimoine à ne pas oublier, a autorisé la perception d'une ville renouvelée qui pouvait admettre ses étendues actuelles, et qui avait à faire cohabiter de manière positive le projet urbain, naturel et agricole, dans une vision renouvelée, ancrée et équilibrée.

Les limons de Clermont-Ferrand

Lire le sol

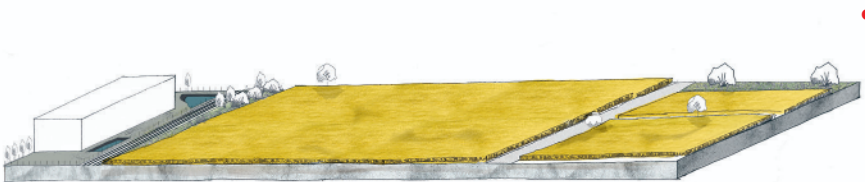
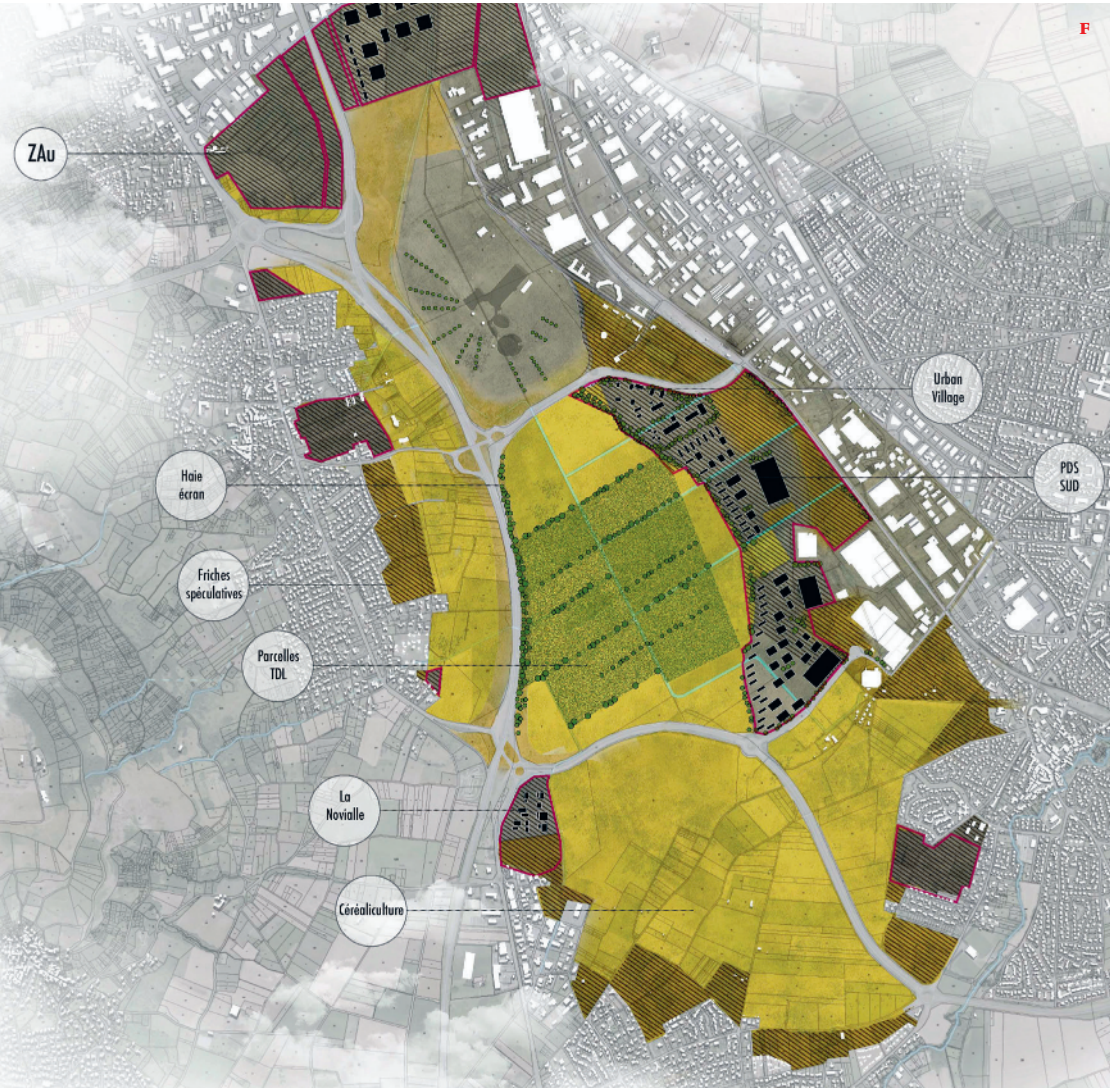
Le plan de paysage de Clermont Sud porte sur un territoire de dix-huit communes, partagées entre deux établissements intercommunaux. Le plan de paysage, de manière élargie, vise à penser et « panser » ce territoire et ses équilibres, celui-ci étant soumis à d'importantes pressions urbaines et porteur aussi de fortes valeurs naturelles et agricoles. Pour rendre plus concrète l'étude, et de manière précipitée parce qu'il y avait un caractère d'urgence vis-à-vis des pressions urbaines, l'accent a été mis sur le territoire de la plaine de Sarliève, qui concentrait de fortes problématiques.

La plaine de Sarliève marque l'entrée Sud de Clermont-Ferrand. Il s'agit à la fois d'un site classé au titre du code de l'environnement, d'un site sur lequel un projet agricole alternatif et vertueux d'ampleur voit le jour, et d'un site soumis à des pressions urbaines fortes avec de nouvelles constructions logistiques et récréatives en attente d'autorisation d'urbanisme. La plaine de Sarliève est aussi un ancien lac, ayant formé des terres très riches, et constituant aussi une forme circulaire suggestive dans le paysage qui, du fait de l'urbanisation progressive, tend à disparaître.

Faire projet avec le sol

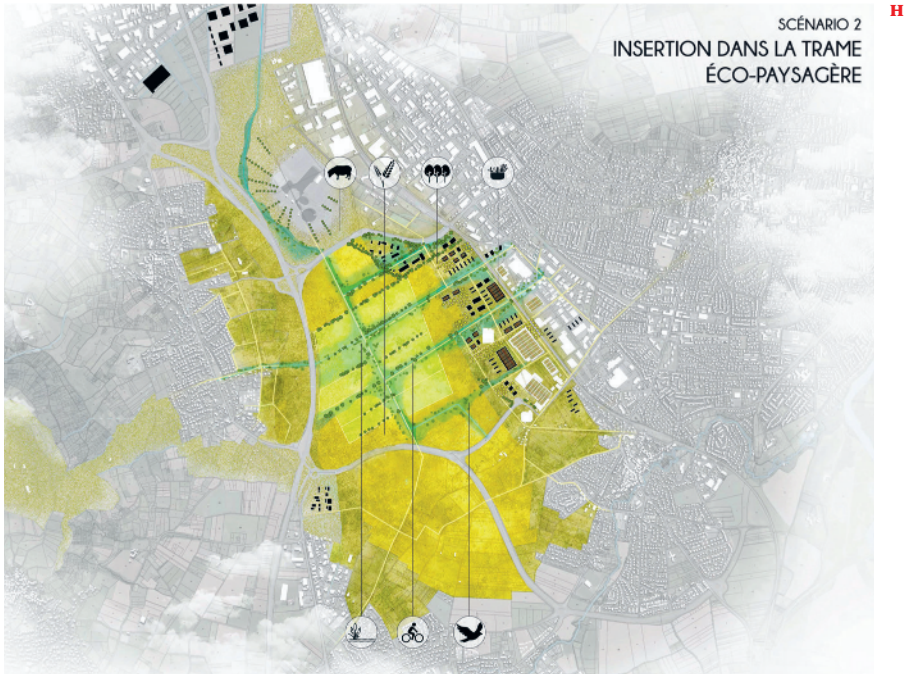
Nous avons ainsi proposé aux élus un travail prospectif de terrain, en se concentrant sur ce qui faisait le caractère de cette plaine. À cheval entre deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), elle ne faisait pas l'objet d'une considération globale, et chaque document d'urbanisme tendait à amenuiser sa superficie sur laquelle il était facile de construire. Notre travail a donc commencé par représenter ce qu'il allait advenir sur ce territoire à l'aulne de cinq à dix ans, sans que chacun des élus en ait véritablement conscience au préalable. Nous avons ensuite montré l'ensemble des projets en cours, urbains et agricoles, et montré que chacun se côtoyait l'un l'autre, sans relation bénéfique. Une fois ces constats faits, nous avons proposé trois scénarios.

Le premier visait à continuer l'élan actuel, en considérant la qualité des projets mais en ne portant pas de valeur collective et commune. Il présentait la situation au fil de l'eau, où les projets portés peuvent être de qualité, mais toujours pensés à la parcelle et non pas dans une relation globale au site.



F Plan de paysage. Entrée Sud de l'agglomération clermontoise : première proposition de scénario, « au fil de l'eau », l'urbanisation ronge l'entité géographique lisible qu'est la plaine de Sarliève.

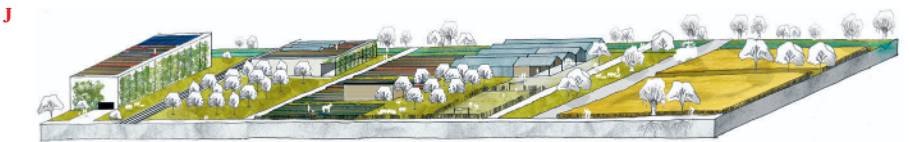
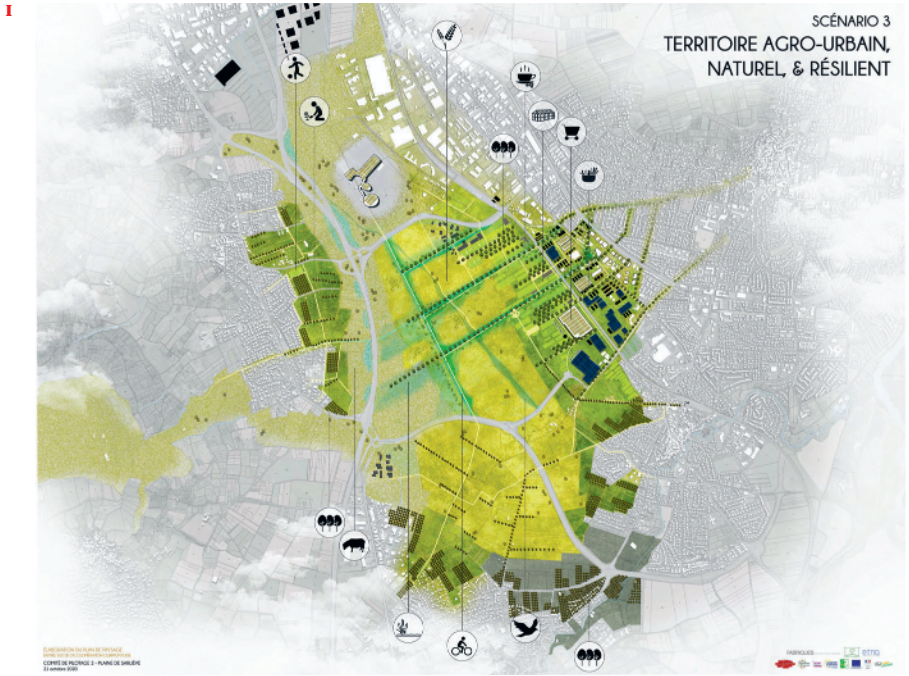
G Plan de paysage. Entrée Sud de l'agglomération clermontoise : coupe axonométrique de l'existant, le rapport net entre espaces urbanisés et agricoles, stérile.



Le deuxième scénario visait à proposer la mise en place d'une trame naturelle structurant le paysage et les enjeux liés à la gestion de l'eau. Ce scénario permettait de renforcer les attributs naturels du site, de mutualiser les emprises de rétention des eaux sur les parcelles qui étaient sinon considérées isolément, de recréer des lieux d'aménités et de formaliser une identité spécifique à la plaine. L'objectif de ce scénario était de mêler dans une dynamique de projets les entités urbaines et naturelles.

Le troisième scénario proposait d'inclure aussi un processus agricole, et donc d'imaginer une nouvelle considération des sols, de leur histoire et de leurs potentiels. La gestion agricole des lieux devenait structurante et interdisait toute nouvelle construction, enclenchant à l'inverse une réflexion poussée sur le sol artificialisé pour être densifié, ou régénéré d'abord dans une dynamique naturelle puis potentiellement agricole. L'ensemble des espaces urbanisés non bâtis étaient ainsi reconquis par des activités agricoles de proximité, bénéficiant de l'eau de pluie récupérée des toitures.

Ainsi, les lieux de transformation agricoles seraient alors en lien avec le train et le bus en site propre pour desservir le centre-ville, les camionneurs qui alimentent les entrepôts logistiques pourraient se reposer dans des tiers-lieux agricoles lors de leurs longues pauses, des cantines agricoles nourriraient les employés des entreprises proches, les aires sportives seraient un point de départ et de transition pour s'élancer vers le plateau de Gergovie à vélo, électrique ou non. Des lieux agricoles de formation, à l'adresse des professions agricoles et des employés des entreprises, permettent de créer des temps de transition.



Par ailleurs, le site accueille chaque année le sommet de l'élevage, événement agricole annuel d'exposition professionnelle d'ampleur nationale. Nous avons donc proposé avec humour que ce soit « l'élevage des sommets », un troupeau à demeure sur la plaine, qui pâture les coteaux de Gergovie, les plateaux, les fonds de plaine inondables, avec comme camp de base la plaine de Sarliève. Les employés périurbains qui vont travailler dans le centre-ville traversent à pied ou à vélo la plaine, ses chemins ombragés avec ses bancs et assises conviviaux, pour rejoindre les transports en commun. Les parkings relais greffés à l'autoroute encouragent aussi la fréquentation du site et son rôle de mise en relation entre mobilités urbaines, activités agricoles, rencontre des sites naturels, et proximité urbaine.

Arpenter le sol ensemble

À la présentation de cette dystopie agricole s'est ajoutée une visite sur place, un temps de terrain spécifique avec les élus et techniciens. Cet accompagnement à la fois prospectif et concret dans une démarche de projet a permis de porter des ambitions fortes et de se dire collectivement que les enjeux du sol, et de la recreation d'un cadre

I Plan de paysage. Entrée Sud de l'agglomération clermontoise : troisième proposition de scénario, « territoire agro-urbain naturel et résilient » avec réintégration du potentiel agricole des sols artificialisés et développement économique complémentaire entre agriculture et activités tertiaires et logistiques.

J Plan de paysage. Entrée Sud de l'agglomération clermontoise : axonométrie du troisième scénario avec mise à profit du rapport et complémentarité entre espaces urbain et agricole.

de vie bénéfique et qualifiant les paysages du quotidien, en mêlant les enjeux urbains, agricoles et naturels, étaient déterminants. Surtout, l'enjeu principal a été de reconnaître qu'il est possible de parvenir à renforcer le caractère d'un lieu en prenant appui sur ses valeurs agricoles et naturelles et grâce à des élus qui n'étaient pas forcément aguerris sur ces sujets. Le travail de terrain a permis de sensibiliser, dans le sens premier du terme, aux qualités potentielles d'un lieu et à ses attributs. Avec une déambulation d'une heure à peine, les visées prospectives dégagées dans le temps du projet ont été confirmées, visualisées et elles ont pu être imaginées ensemble. Le premier déclic a aussi été ici de se rendre compte que le sol présent est riche, qu'il offre des potentiels nourriciers forts, et qu'il a besoin d'être préservé et ménagé. Et cette prise de conscience collective ne s'est véritablement faite que les pieds sur terre, sur site, en lisant les lieux et leur structuration, leurs dynamiques, et en cultivant un regard commun.

Considérer le sol avec ses valeurs d'usage

Le plan de paysage n'est pas encore arrêté, mais ce qui est en train de se jouer, c'est de quelle manière finalement, à l'échelle d'un territoire sous pression urbaine forte, les enjeux et les pratiques agricoles, voire agro-urbains, sont essentiels pour, d'une part, porter un regard riche et partagé, décloisonné et non figé entre zones A, N et U (agricoles, naturelles et urbaines) et, d'autre part, former des secteurs où les enjeux concernant chacune de ces entités se mêlent, se complètent, et visent à former des sols vivants, enrichis et porteurs de sens et de valeurs.

La question qui s'est posée est finalement simple, sur de tels sols riches et nourriciers, qu'est-ce qui génère le plus de prospérité à long terme : la construction d'entrepôts logistiques ou la capacité à respecter et à composer des sols qui permettent de produire à manger et enrichissent les écosystèmes, supports du vivant et de l'acclimatation des territoires ?

C'est collectivement que nous pouvons répondre à cette question. Notamment, lors d'un temps de travail comme celui-ci qui, sans forcer les choses, enclenche des réflexions collectives riches de sens. Cette méthode, avec une approche par le paysage, en considérant des enjeux élargis et non crispés, permet de ne pas resserrer et focaliser les points de vue, et de penser en commun à des possibles à l'échelle du territoire. Ici encore et pour alimenter nos réflexions, c'est le sol, son histoire, sa morphologie et ses potentiels que nous avons pris comme point d'appui.

Parler de sol plutôt que de zones

Ces deux illustrations par l'étude et le projet montrent, de mon point de vue, quels sont les enjeux portés par le sol et ses valeurs, lorsque nous parlons d'aménagement ou plutôt de ménagement. L'attitude collective à adopter est d'abord celle de considérer le sol non pas comme une étendue, de s'affranchir surtout du zonage et de ses répartitions stériles, et de parvenir à rééquilibrer les fonctions humaines sur les territoires en laissant place à de possibles combinaisons entre les domaines agricoles, naturels et urbains. Ces recombinaisons permettent de se concentrer sur l'épaisseur du sol en tant que matériau, de considérer le sol comme socle de projet et, surtout, de l'admettre comme un héritage qui sera notre patrimoine commun à l'avenir. Et donc, il devient urgent de le reconsidérer, d'apprendre à le valoriser en intégrant toutes ses composantes et potentiels pour le vivifier, sans porter une seule visée quantitative et technique, qui rend nos sols stériles. La première des actions pourrait d'ailleurs consister à ne plus parler de zones en urbanisme, mais uniquement de sols.

